



HAL
open science

Animation jeunesse en milieu rural, quelles bases pour l'action auprès des jeunes “ sans Cité ” ?

Sophie Ruel, Christophe Dansac, Cécile Vachée

► To cite this version:

Sophie Ruel, Christophe Dansac, Cécile Vachée. Animation jeunesse en milieu rural, quelles bases pour l'action auprès des jeunes “ sans Cité ” ? Enjeux des territoires pour l'animation socioculturelle: actes du IXe colloque du Réseau international de l'animation, Editions HETSL, pp.95-123, 2022, 978-2-88284-080-6. hal-04500186

HAL Id: hal-04500186

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-04500186>

Submitted on 11 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Animation jeunesse en milieu rural, quelles bases pour l'action auprès des jeunes « sans Cité » ? (Sophie Ruel, Christophe Dansac et Cécile Vachée)

Sophie Ruel, Christophe Dansac et Cécile Vachée

Résumé : Le contexte dans lequel évolue la jeunesse dans les zones à faible densité présente des particularités sources de nombreux questionnements notamment dans la prise en charge de ce public. Il nous interroge en tant que chercheurs sur le fait de savoir si ce qui fait Cité n'est pas plus difficilement palpable pour les jeunes ruraux et soulève des défis et enjeux auxquels est confrontée de nos jours l'animation socioculturelle. Prenant appui sur une recherche menée auprès de jeunes collégiens et lycéens scolarisés dans le département du Lot (France) et de professionnels du secteur de l'animation socioculturelle, le présent article propose de questionner la manière dont l'animation jeunesse peut agir dans le contexte singulier qu'est celui des territoires ruraux tout en ayant conscience qu'elle est également influée par les spécificités de ceux-ci, et ce dans le dessein de répondre au mieux aux besoins et demandes spécifiques du public visé.

Introduction

Au cours de ces dernières décennies, de nombreuses réflexions et travaux ont porté intérêt à la question de la jeunesse dans le champ des sciences humaines et sociales. Toutefois, un simple regard sur l'état de la recherche permet de constater que peu de travaux ont traité de la question des jeunes en milieu rural. En effet, en comparaison avec les jeunes urbains, les jeunes ruraux, en tant qu'objet de recherche, ont fait l'objet de peu d'études. Historiquement, la jeunesse rurale a principalement été décrite par les sciences humaines et sociales comme une jeunesse paysanne mal adaptée aux mutations du monde moderne. Comme le souligne Renahy (2010), la jeunesse rurale apparaît moins bien considérée que celle des espaces urbains. Les jeunes ruraux, lorsqu'ils ne sont pas uniquement considérés comme des « ploucs », sont définis en creux par rapport à leurs homologues urbains, par exemple moins formés, moins cultivés, etc. Cette représentation a été remise en question par les travaux récents

(Coquard, 2015) offrant ainsi une connaissance en adéquation avec la réalité de leurs conditions d'existence.

Dans les faits, le contexte dans lequel évolue la jeunesse dans les zones à faible densité présente des particularités sources de nombreux questionnements notamment dans la prise en charge de ce public. L'environnement socio-économique y est en grande partie moins propice à l'élaboration des projets de formation et d'insertion (Grelet & Vivent, 2011). Les contraintes de mobilité y sont conséquentes (Gambino, 2008), et les conditions d'accès aux ressources éducatives et aux services (Brutel & Levy, 2012) sont plus compliquées dans l'environnement quotidien immédiat (David, 2014). Les territoires ruraux sont le plus souvent dénués de politiques dédiées à la jeunesse (David, 2010; Loncle, 2013) et les conseils de jeunes y sont bien plus rares qu'en milieu urbain (Vachée et al., 2016). Les territoires ruraux sont par ailleurs faiblement pourvus en équipements et dénués des attributs valorisés par les médias de masse auprès des jeunes.

C'est pour ces raisons que le concept de « *jeunes sans Cité* » a été proposé (Vachée et al., 2017). Les jeunes des territoires ruraux sont ainsi qualifiés en opposition aux « jeunes des cités ». D'une part, ils ne peuvent se référer dans leur environnement proche à une cité dotée des attributs très médiatisés : la diversité des activités, des cultures, des personnes ; les commodités (transports en commun, grandes surfaces), les équipements (sportifs, culturels). D'autre part ils sont privés de la cité au sens de la *civitas*, puisque les espaces de représentation sont plus rares qu'en milieu urbain. L'inégalité territoriale subie par ces jeunes limite les possibilités qui leur sont offertes et nous interroge en tant que chercheurs sur le fait de savoir si ce qui fait *Cité*, au-delà de l'environnement physique, n'est pas plus difficilement palpable pour les jeunes ruraux.

Le contexte précédemment décrit soulève des défis et enjeux auxquels est confrontée de nos jours l'animation socioculturelle. Il semble de ce fait intéressant de questionner la manière dont l'animation jeunesse peut agir dans le contexte singulier qu'est celui des territoires ruraux tout en ayant conscience qu'elle est également influée par les spécificités de ceux-ci. Pour cela, nous explorerons les contradictions entre un contexte territorial qui pourrait freiner le champ des possibles en matière d'animation socioculturelle dédiée aux jeunes (de moins de

19 ans), et les aspirations de ces mêmes jeunes susceptibles de générer des projets qui s'appuient sur de réels désirs d'engagement.

Considérations conceptuelles et dispositif de l'étude

Dans le cadre de ce présent article, il convient de préciser que le territoire est d'abord un territoire délimité géographiquement. Il possède donc des limites spatiales et porte un nom ; le département du Lot. Toutefois, diverses enquêtes réalisées au cours de ces dernières années par des instituts de sondage auprès des français ont révélé que le département, unité administrative, demeurerait pour ces derniers un espace d'attachement identitaire. Ainsi, à la dimension administrative du Département s'ajoute une dimension d'identification qu'il convient de prendre en considération. Les mouvements de contestation en 2008 contre le système d'immatriculation des véhicules ou encore le développement des produits dérivés, tels que les vêtements à l'effigie d'un département (« la Marque 64 ») illustrent cet attachement des français à l'identité départementale (Tesson, 2011). Par ailleurs, dans la continuité des travaux de Maryvonne Le Berre (Le Berre, 1995), le département du Lot est considéré, dans le cadre de notre recherche, comme le lieu de vie de groupes sociaux ; et en particulier de la jeunesse lotoise. Comme le souligne Eric Dardel (Dardel, 1952): « La "situation" d'un homme suppose un "espace" où il se "meut" ; un ensemble de relations et d'échanges ; des directions et des distances qui fixent en quelque sorte le lieu de son existence » (p. 19). De ce fait, le territoire, entité spatiale, est pensé tout au long de ce présent article comme un lieu approprié par des groupes sociaux, sur lequel ces derniers déploient leur présence et y tissent des relations.

Le dispositif méthodologique sur lequel repose cette contribution, s'appuie sur une enquête qui a été menée au cours de l'année 2014 dans le département du Lot (Région Occitanie) et qui a combiné des méthodes qualitatives et quantitatives. D'une part, des entretiens individuels auprès de onze professionnels de la jeunesse qui œuvrent dans le territoire du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (PNRQR) ont été réalisés. Ces professionnels, 6 femmes et 5 hommes pour certains originaires du Lot et aux profils variés en termes d'âge, sont majoritairement engagés dans la vie associative, mais peu syndicalement et politiquement. Ils ont pour la plupart un niveau 5 de formation. La moitié d'entre eux sont issus de la filière Jeunesse et Sport et n'ont pas suivi de parcours universitaires. Presque tous travaillent dans des petites structures ayant de faibles moyens, et des taux de fréquentation très variables selon les lieux d'exercice ; les lieux d'animation pouvant être éloignés des

jeunes sur un territoire à faible densité. Ils sont au contact direct des publics et notamment des jeunes, même pour ceux qui ont des fonctions de direction (à l'exception d'un professionnel). L'objectif des entretiens était de saisir leurs représentations du public jeunesse, la manière dont ils perçoivent les jeunes et leurs possibilités de s'impliquer dans les actions. Les entretiens ont également porté sur l'ensemble des problématiques du territoire en matière de politique jeunesse.

D'autre part, un questionnaire qualifié de « face-à-face » a été élaboré et administré oralement aux jeunes scolarisés dans 4 collèges et 5 lycées du Lot. Il s'agissait de collecter des données sur les pratiques d'activités des jeunes et les mobilités qu'elles engendrent, leurs désirs de pratiques, leurs modes de sociabilité, leur rapport au territoire de vie, leur connaissance de l'environnement institutionnel et des instances de représentation. Ce questionnaire a permis de récolter des réponses auprès de 1301 jeunes âgés de 11 à 18 ans interrogés sur leur lieu de scolarisation (ou à proximité) : 565 collégiens et 733 lycéens (3 non classés). Les répondants sont un peu plus fréquemment des filles (53,1%) et un bon équilibre pour les deux sexes s'observe pour toutes les tranches d'âge. En ce qui concerne le type d'établissement, 78% des enquêtés sont scolarisés dans l'enseignement public, 15% dans le privé. La filière générale est très largement majoritaire, avec 73,8% des enquêtés (n=960), mais les filières professionnelles (161 enquêtés), agricoles (86), et technologiques (94) sont assez bien représentées. En ce qui concerne la structure des foyers, il y a 65,2 % des enquêtés qui vivent avec leur deux parents, 9,2 % vivent en garde alternée, 23,2 % vivent avec un parent seul, pour la plus grande partie (18,2 %) avec leur mère. Il est difficile d'obtenir des informations fiables sur la catégorie socio-professionnelle des parents puisque les jeunes sont encore moins familiers que les adultes avec cette catégorisation et que nombre d'entre eux ont peu d'informations sur le statut professionnel réel de leur parent. Afin d'approcher cette variable, nous avons demandé aux jeunes quel « métier » exercent leurs parents. Les réponses ont été recodées par deux membres de l'équipe de recherche de façon à distinguer les cadres et dirigeants, les indépendants, les fonctionnaires (FP/FPT), les employés, les retraités, les personnes en situation de chômage ou de maladie et les personnes déclarées par leur enfant comme étant sans activité (cf. tableau ci-dessous). Comme me montre ce tableau, la catégorisation n'est pas possible pour certains parents, les jeunes définissant parfois le métier de leurs parents par l'entreprise dans laquelle ils travaillent (sans être capables de préciser l'emploi), ou par un terme générique ne permettant pas de dissocier le corps de métier du statut.

TABLEAU : STATUT SOCIOECONOMIQUE DES PARENTS

	Mère		Père	
	Effectif	%	Effectif	%
Cadre / Dirigeant·e	52	4,0	134	10,3
Indépendant·e	223	17,1	322	24,7
Fonction Publique / FPT	128	9,8	129	9,9
Employé·e / Salarié·e	704	54,0	524	40,2
Retraité·e	12	0,9	15	1,2
Au chômage / en maladie	82	6,3	45	3,5
Sans activité	52	4,0	7	0,5
NC	6	0,5	3	0,2
Ne sait pas	3	0,2	3	0,2
Valeur Manquante	41	3,1	121	9,3
Total	1303	100	1303	100

Enfin, en parallèle de ces questionnaires qualifiés de « face à face », des questionnaires auto-administrés ont été distribués auprès de jeunes scolarisés dans des collèges et lycées lotois. Ils portaient sur les modalités d'implication des jeunes, leurs inclinations à prendre des responsabilités, à représenter les autres ou à s'investir pour le collectif ainsi que sur leur rapport au territoire. La collecte de données a impliqué 1846 répondants âgés de 11 à 18 ans, une grande majorité vivant dans des territoires de très faible densité.

Les résultats exposés ci-après montrent que les points de vue des professionnels du secteur ainsi que celui des jeunes concernés sont riches d'enseignement pour qui souhaite mettre en évidence les formes actuelles que peut prendre l'animation jeunesse en milieu rural dans le dessein de répondre au mieux aux besoins et demandes spécifiques du public visé.

Les attachements au territoire

La question de l'attractivité en direction des jeunes est un enjeu devenu majeur pour les territoires ruraux et les zones à faible densité de population notamment dans le cadre des politiques publiques de proximité. En dehors des enjeux occupationnels, éducatifs ou sociaux, il en va également des questions de renouvellement de la population et de fixation des populations jeunes pour maintenir une attractivité forte des territoires. Comme évoqué précédemment, les principaux handicaps repérés par les études en sciences humaines et sociales concernent les distances qui séparent les lieux de vie, d'éducation, de loisirs ainsi que les différents services. Cependant, les atouts des territoires ruraux et l'attachement que les jeunes peuvent leur porter sont peu abordés. Certes, les représentations de ces territoires

ruraux sont très contrastées, mais qu'en est-il spécifiquement pour la population des moins de 18 ans qui habite ces territoires ?

2.1. Un territoire vécu globalement comme agréable

Si nous interrogeons en premier lieu la façon dont les jeunes vivent leur territoire, nous pouvons constater qu'en majorité ils considèrent qu'il est agréable d'y vivre. En effet, dans le cadre du questionnaire en « face-à-face », testé par l'item « Vivre sur le territoire où tu habites, cela te paraît ? » avec comme réponses possibles de 1 (signifiant Pénible) à 5 (Agréable), le vécu du territoire d'origine est globalement plutôt positif (cf. figure 1), puisqu'au total, presque 65 % des jeunes répondent assez agréable ou agréable. Environ 16 % considèrent cependant que c'est pénible ou assez pénible.

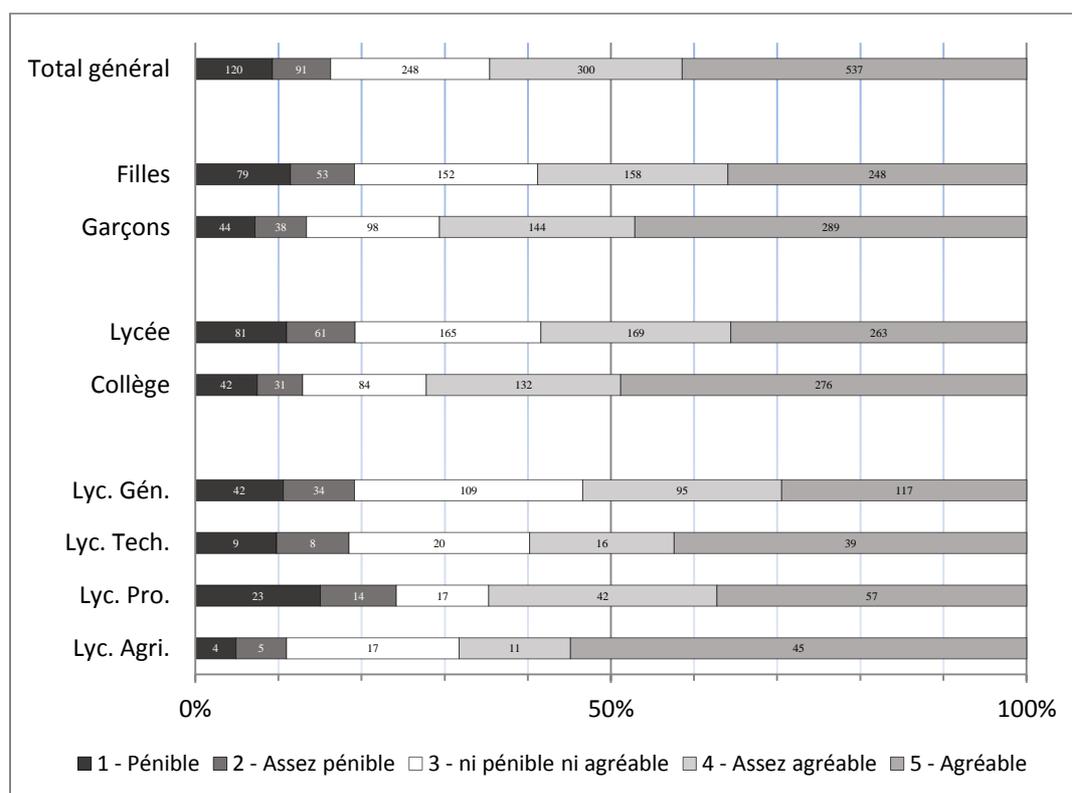


Figure 1 : Perception du territoire comme agréable ou pénible

De plus, ce vécu du territoire apparaît significativement moins positif pour les filles que pour les garçons même si celles-ci considèrent encore majoritairement (à près de 60 %) qu'il est plutôt agréable ou agréable d'y vivre. Par ailleurs, chez les lycéens, le rapport au territoire diffère de façon significative selon la nature de la scolarité. Les lycéens de la filière agricole

(cf. les 4 dernières séries de la figure 1) sont ceux qui sont les plus nombreux à avoir un vécu positif quant au territoire où ils vivent, suivent ceux de la filière professionnelle, puis ceux de la filière technologique, les lycéens de la filière générale étant ceux qui sont le moins positifs. Enfin, les réponses varient de manière importante en fonction du niveau scolaire, avec une différence significative entre le collège et le lycée : les lycéens perçoivent leur territoire comme moins agréable que les collégiens. La fréquentation du lycée marque souvent une rupture géographique avec le foyer familial, particulièrement en milieu rural. Les préoccupations des lycéens s'orientent progressivement vers davantage de liberté et d'émancipation, plus de sorties et un regard vers les études et l'avenir. Ces éléments sont certainement explicatifs de cette rupture observée dans l'affaiblissement de l'attachement au territoire de vie. Toutefois, il convient de préciser que cette différence recouvre en fait des différences liées à l'âge, qui peuvent être constatées sur la figure 2.

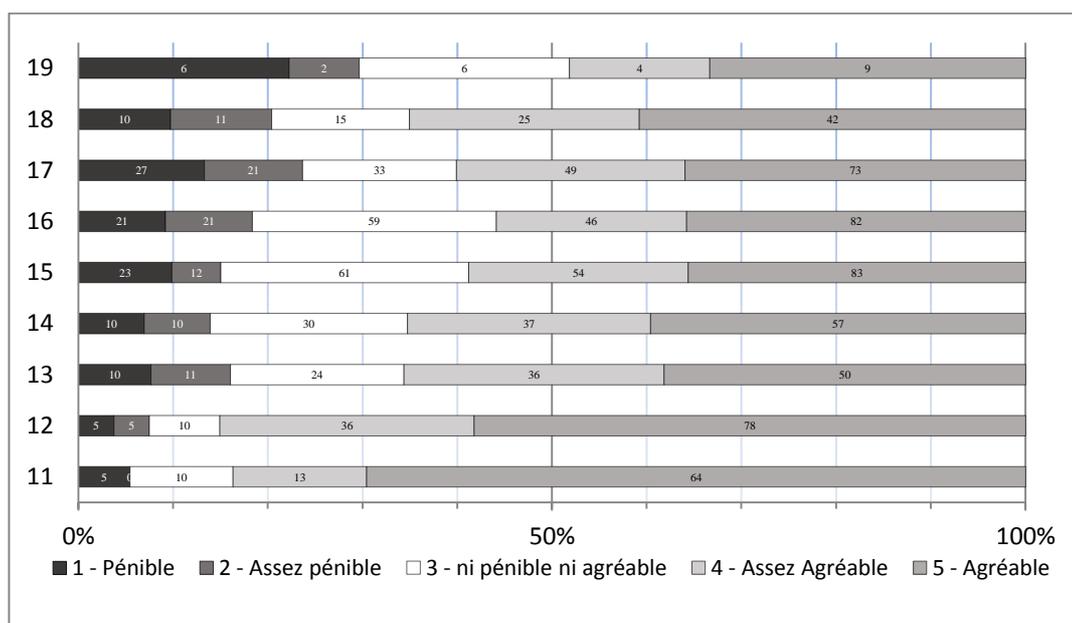


Figure 2 : Évolution avec l'âge du vécu par rapport au territoire

2.2. L'importance des relations sociales et de la qualité de vie

Dans le cadre du questionnaire en face-à-face, juste après avoir répondu à la question sur le caractère agréable ou pénible de la vie sur le territoire, il était demandé en question ouverte au répondant de dire pourquoi il faisait cette réponse. Chez les jeunes à qui cela paraît assez agréable ou agréable de vivre là où ils habitent les raisons les plus souvent évoquées sont que c'est calme, tranquille et que c'est à la campagne ; suggérant en ceci que cette campagne est valorisée. Pour ceux pour qui c'est pénible ou assez pénible de vivre sur ce territoire les



Figure 4 : Les 20 termes utilisés par ceux qui ont un vécu négatif

Lorsque nous avons demandé aux professionnels si pour les jeunes, vivre sur ce territoire représente plutôt des avantages, leur réponse se rapproche des résultats fournis par les jeunes eux-mêmes. La qualité de vie à la campagne et la tranquillité font que le territoire est vu comme un espace de liberté dans lequel les jeunes projettent de mener leur vie comme bon leur semble. Les professionnels semblent sensibles aux différences entre le mode de vie urbain et rural. La ville est parfois synonyme de danger, de bruit. Le milieu rural paraît comme plus apaisant, sécurisé et sécurisant. Par ailleurs, les coutumes et traditions locales sont perçues comme des avantages à vivre sur ce territoire. La proximité sociale est valorisée, toutes générations confondues. Elle permet d'être écouté mais cette sociabilité de proximité peut devenir un inconvénient avec l'avancée dans l'âge et la revendication de plus d'impersonnalité dans les relations humaines lors de l'adolescence. Le privilège ressenti de grandir à la campagne lorsqu'on est enfant se transforme en poids à l'adolescence (Amsellem-Mainguy, 2019).

De plus, nous pouvons observer que les discours des professionnels, sur certaines dimensions, concordent avec les résultats obtenus dans les questionnaires auprès des jeunes. Les qualités esthétiques et le cadre de vie qu'offre le milieu rural sont reconnus, par les professionnels, comme des éléments qui fondent l'attachement au territoire chez les jeunes. Les professionnels disent eux-aussi observer une rupture entre le collège et le lycée dans ces attachements au territoire. Plus les jeunes avancent en âge, moins ils sont attachés à leur territoire restreint de vie. L'aspect restreint et sécurisant du territoire de vie se retrouve aussi

dans nos interprétations, notamment pour ce qui concerne les plus jeunes représentants de notre échantillon.

Bien que globalement perçu comme agréable, le territoire n'en possède pas moins des inconvénients (cf. figure 5). Les réponses recueillies auprès des jeunes laissent penser qu'ils sont en manque d'activités. Dans le cadre du questionnaire auto-administré, l'affirmation « L'inconvénient où je vis, c'est qu'il n'y a rien à faire » reçoit un très fort assentiment, les jeunes le pensent en majorité, et seuls un tiers ne sont pas d'accord avec l'affirmation. Il en est de même pour le sentiment d'être « loin de tout ». La distance qui sépare le lieu d'habitation des établissements scolaires, des commerces, des services publics et de santé, des loisirs culturels (musées, théâtres, cinémas...) ou encore des équipements sportifs (piscines, salles de sport...) n'est pas à négliger. Elle soulève inévitablement la problématique de l'anticipation des temps de trajet et de la dépendance à la voiture tout autant que celle de sa possession ; les transports en commun passant rarement dans les hameaux et les petites communes. De même, les jeunes interrogés affirment qu'un des problèmes rencontrés là où ils vivent, c'est qu'ils se retrouvent facilement seuls. Vivre loin de ses proches (famille, amis) n'est pas toujours chose aisée. Cet isolement subi, qui peut s'avérer encore plus pesant durant la période hivernale, peut être lourd de conséquences pour les jeunes concernés. Il peut engendrer de la solitude, un phénomène de repli voire de dépréciation de soi ou encore un sentiment d'exclusion participant à l'invisibilité sociale de ces populations. Cette invisibilité est repérée notamment dans des travaux sur la pauvreté chez les jeunes ruraux (Tallon et al., 2015) décrite comme une invisibilité liée à la norme sociale territoriale, à la relégation spatiale et à l'assignation territoriale. Or il convient de rappeler que la visibilité est une condition nécessaire à la reconnaissance (Honneth, 2004) à même d'offrir la possibilité de participer à la vie sociale, politique et publique.

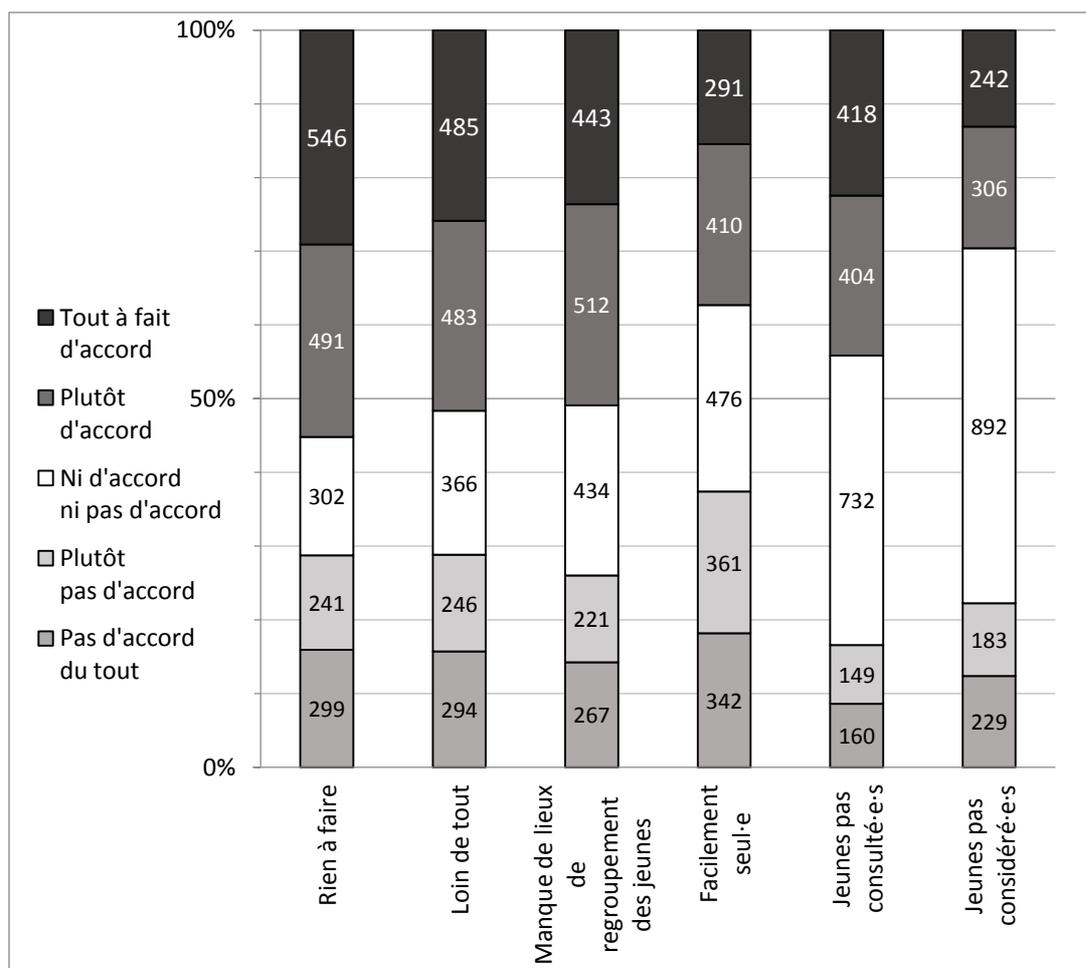


Figure 5 : Inconvénients du territoire aux yeux des jeunes

De telles observations interrogent sur la capacité des structures d'animation à rejoindre leurs publics même s'il est avéré qu'en milieu rural les jeunes sont confrontés aux problèmes de l'éloignement et de la mobilité.

Pourtant les animateur·trice·s que nous avons interrogé·e·s ne mentionnent pas de difficulté dans la captation des publics. Selon Olivier David (2014), en milieu rural, les structures dédiées à la jeunesse, même quand elles existent, donnent lieu à une faible fréquentation. De fait, nos données qui abordent ce point de manière indirecte confirment cette faible fréquentation pour le territoire étudié. Moins de 15% des jeunes fréquentent un centre de loisir (cf. figure 6), avec une fréquence légèrement moindre pour les filles (Maruéjols & Raibaud, 2012). Par ailleurs, en réponse à une question sur la nature de leurs occupations pendant les vacances, moins de 20% cochent la réponse du départ en séjours collectifs organisés pour les jeunes.

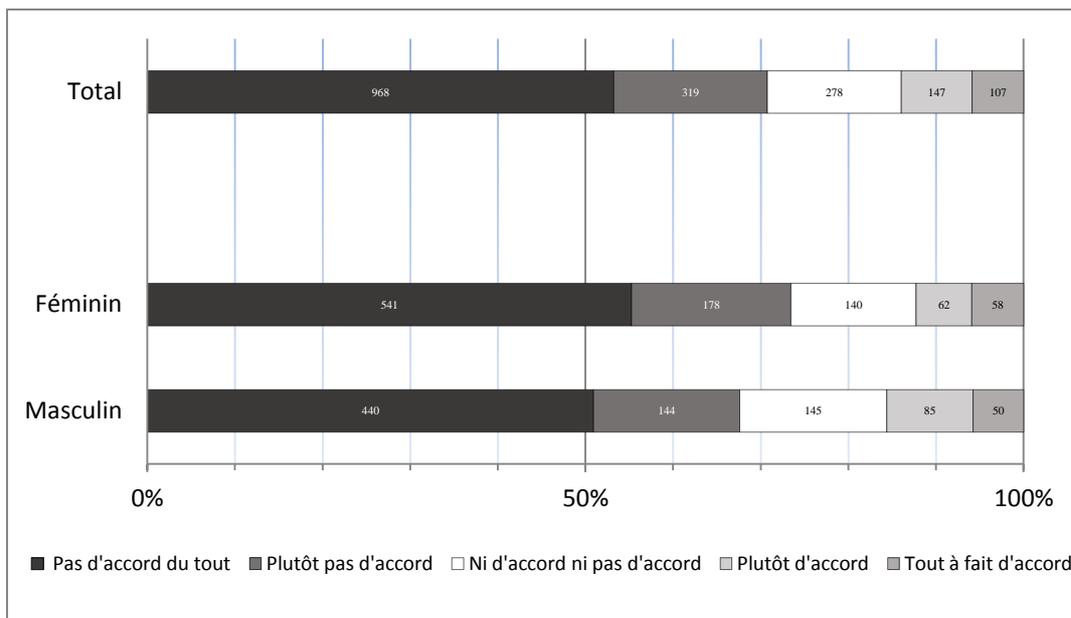


Figure 6 : Fréquentation d'un centre de loisir

Pour ce qui est de lieux spécialement dédiés aux jeunes hors centres de loisirs, 24% des jeunes interrogés disent qu'il n'y en a pas, et 7% ne savent pas s'il y en a (ceux qui ne savent pas sont plus nombreux chez les moins de 15 ans : près de 10%) (cf. figure 7).

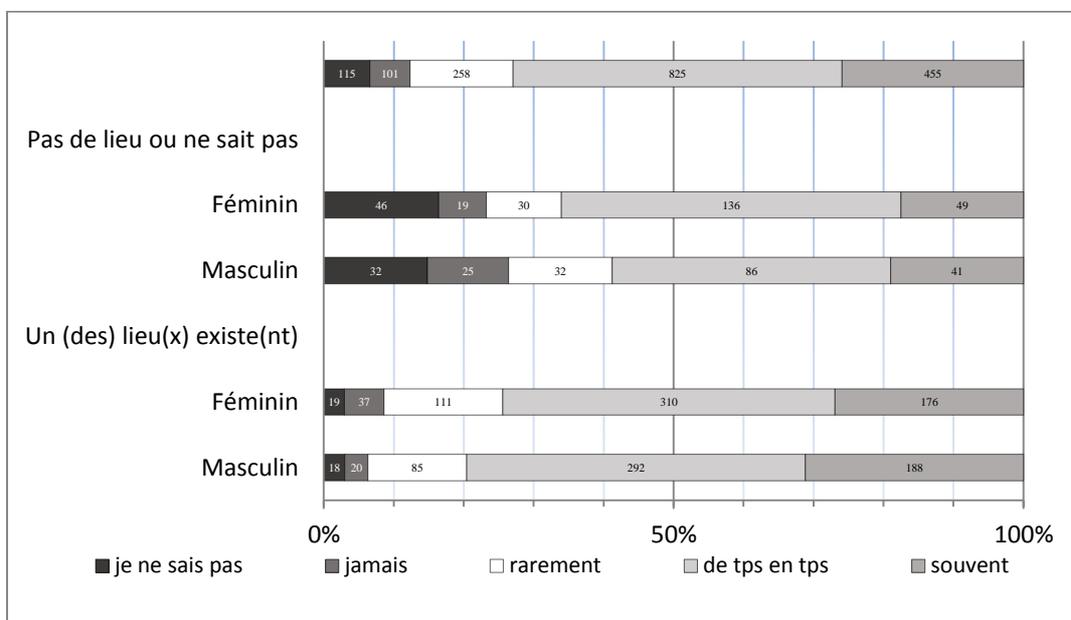


Figure 7 : Fréquentation de « lieux près de chez toi où tu pourrais te retrouver avec tes cop-ains·ine·s »

Lorsque le lieu existe, les garçons sont plus nombreux à déclarer le fréquenter que les filles. En revanche, la projection de fréquentation d'un lieu potentiel est plus grande chez les filles.

Dans son étude sur « Les filles du coin », Yaëlle Amsellem-Mainguy (2019) montre combien la sphère domestique est importante pour les jeunes filles vivant en milieu rural. Les sociabilités féminines se jouent souvent au domicile des autres mais se retrouver « dehors », dans l'espace public, sans toutefois être à la portée du regard des adultes est une dimension centrale souvent mentionnée dans les études sur les jeunes ruraux

2.3. Quelles bases pour l'action auprès des jeunes « sans Cité » ?

Ainsi, pour les jeunes interrogés pour qui il est plutôt pénible de vivre là où ils habitent mentionnent que les problèmes rencontrés, sont qu'ils se retrouvent facilement seuls et qu'ils manquent d'activités. Pourtant les animateurs interrogés ne mentionnent pas de difficulté dans la captation des publics, bien que les structures dédiées à la jeunesse, même quand elles existent, donnent lieu à une faible fréquentation (David, 2014). Cela interroge sur la capacité des structures d'animation à rejoindre leurs publics même s'il est avéré qu'en milieu rural les jeunes sont confrontés aux problèmes de l'éloignement et de la mobilité. De ce fait, comment penser l'action auprès des jeunes « sans Cité » ? Effectuer un travail afin de rendre encore plus repérables les infrastructures dédiées à la jeunesse peu nombreuses sur les territoires ruraux pourrait constituer une première piste d'action possible. En effet, le manque d'infrastructures dédiées à la jeunesse est évoqué par les professionnels. Et en l'absence de lieux repérables et repérés, il devient facile de penser « qu'il n'y a rien pour les jeunes ». Par ailleurs, l'importance du covoiturage et de la mise en réseau de parents, ou de voisins est un horizon à développer. En effet, ce sont des solutions qui non seulement permettent de palier les problèmes d'enclavement, mais qui ont du sens dans un contexte où la mutualisation de biens et de services est socialement valorisée, et produit elle-même du lien social. Il y a aussi ici une piste à explorer, dont les pouvoirs publics ou acteurs du développement territorial peuvent se saisir pour en faciliter le développement.

L'engagement des jeunes

Concernées par l'individualisation croissante qui a transformé la société française, les formes actuelles d'engagement renseignent sur les modalités et les caractéristiques de cette évolution. Bien que les années 1980-1990 semblent être marquées par un désintérêt grandissant des individus pour la chose publique, le processus d'individuation de notre société ne conduit pas mécaniquement à une baisse de l'engagement public. Les rapports entre le privé et le collectif demeurent complexes, difficiles à apprécier et les données mises à disposition ne permettent

pas de les appréhender avec lucidité. Les recherches conduites en sciences et sociales montrent un renouvellement des formes d'engagement où émergent progressivement d'autres rapports entre personne singulière, espace public et sphère politique et qui permet de relativiser l'idée de désengagement de la chose publique. De nouvelles formes d'engagement caractérisées par un affranchissement des appartenances et des affiliations fédératives, partisanes ou sociales mais aussi par une émancipation des modalités de fonctionnement propres à la démocratie participative traduisent une recomposition des rapports entre espace public et sphère politique. Marqué par le zapping, l'engagement sur le long terme a laissé place à l'engagement ponctuel caractérisé par une tendance à prendre la parole en son nom propre, le sujet individuel primant à présent sur le sujet collectif (Ion, 2003). Au début des années 2000, les travaux de Jacques Ion dressent en effet un portrait des nouveaux régimes d'engagement, plus ponctuels et limités dans le temps, mobiles quant à leurs objets, moins affiliés idéologiquement, visibles de manière concrète dans leurs résultats, avec une visée d'utilité sociale plus que d'intérêt général (Ion, 2001). Les enquêtes récemment menées vont dans ce sens. Elles montrent que les jeunes ne sont pas moins engagés, mais autrement. Leur intérêt pour la chose collective est réel malgré leur défiance envers le système et le personnel politiques. Dans les faits, l'engagement durable et dans ses formes traditionnelles n'est plus prisé des jeunes. Un engagement plus sporadique, spontané, autonome, ciblé et souvent de courte durée est privilégié. Parfois, ce dernier peut être hautement mobilisant et impliquant, pouvant même amener les jeunes à prendre des risques. Leurs participations parfois très actives à des manifestations ou encore leurs implications dans des mouvements antimondialisation en sont des exemples concrets (Muxel, 2010). Qu'en est-il pour les jeunes lotois de notre échantillon ?

3.1. Le rapport à l'engagement

Le rapport des jeunes à l'engagement est testé dans notre questionnaire par plusieurs items. Nos répondants sont une courte majorité à penser qu'il est important de se mettre au service du collectif. La propension à devenir bénévole, à accorder du temps à l'amélioration du territoire ou encore le désir de faire découvrir son territoire ne concerne qu'un peu moins de 40% d'entre eux (cf. figure 8). La projection dans des actions bénévoles ou dans un rôle d'ambassadeur du territoire peut sembler difficile à envisager lorsqu'on répond à un questionnaire somme toute abstrait. Effectivement, si les engagements ne faiblissent pas chez les jeunes d'un point de vue quantitatif, ils se transforment et doivent être de plus en plus

concrets, pragmatiques, et ce dans un temps court (Ion, 2001). Du fait du changement du contexte social et politique, les engagements se construisent en effet à partir de critères et d'enjeux nouveaux ; les jeunes n'étant pas apathiques d'un point de vue civique (Muxel, 2018). Ces réflexions seront plus tard dans cet article mises en lien avec le sentiment de fierté de vivre sur son territoire (cf. 3.4).

Il revient alors aux structures d'animation de permettre aux jeunes de s'engager dans des formes renouvelées et co-construites. Le milieu rural pourrait tout à fait devenir un terrain d'expérimentations et d'innovations pour la participation des jeunes. L'interconnaissance, les sociabilités de proximité et les besoins qui émanent de l'identification des manques ou des handicaps des territoires, peuvent catalyser l'engagement et dynamiser le territoire.

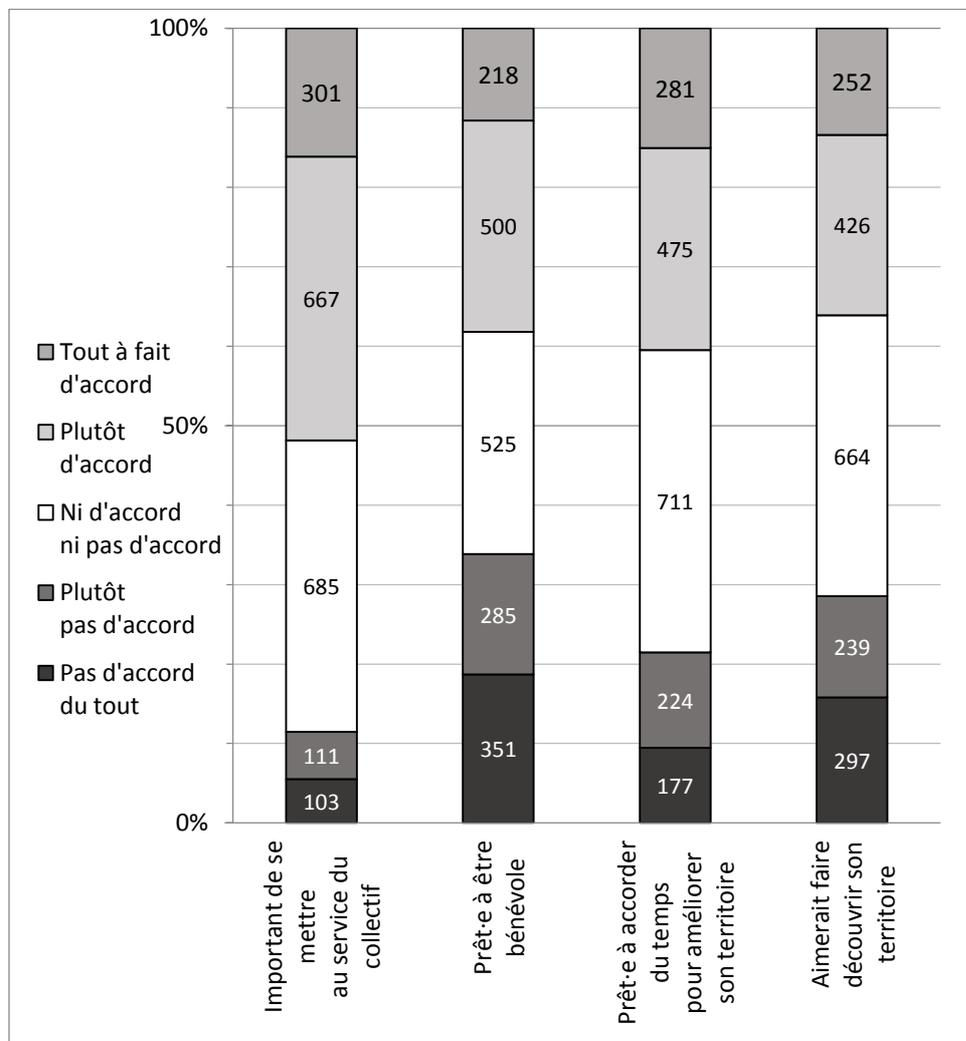


Figure 8 : Rapport à l'engagement

3.2. La participation aux évènements locaux

Les résultats de notre enquête montrent également que les jeunes ne sont pas opposés à l'idée de s'impliquer dans des événements qui se passent dans leur environnement proche. Comme le montre la figure 9, plus d'un tiers rapportent participer à l'organisation de tels événements, près de 40% se proposent pour donner un coup de main, ou acceptent d'aider si on leur demande. Ils ne sont que 22% à avoir des réponses montrant qu'ils n'apportent pas d'aide. Les jeunes qui habitent dans des communes rurales sont d'ailleurs plus nombreux à déclarer participer d'une façon ou d'une autre (83% contre 74% dans les communes urbaines). En milieu rural, les occasions de se mettre au service du collectif sont certainement moins fréquentes qu'en milieu urbain. Si l'engagement traditionnel renvoie à celui des aînés (comité des fêtes, chasse, fête votive, etc.), il semble probable que les jeunes ruraux souhaitent rompre avec les modèles éprouvés, qui plus est à l'adolescence. Ce point nous renvoie une fois de plus à la nécessité pour les structures d'animation, de proposer des espaces d'engagement qui puissent renouveler les modalités de participation des jeunes en s'appuyant sur les identités territoriales, d'autant plus que ces résultats montrent l'existence d'une réelle volonté de s'impliquer.

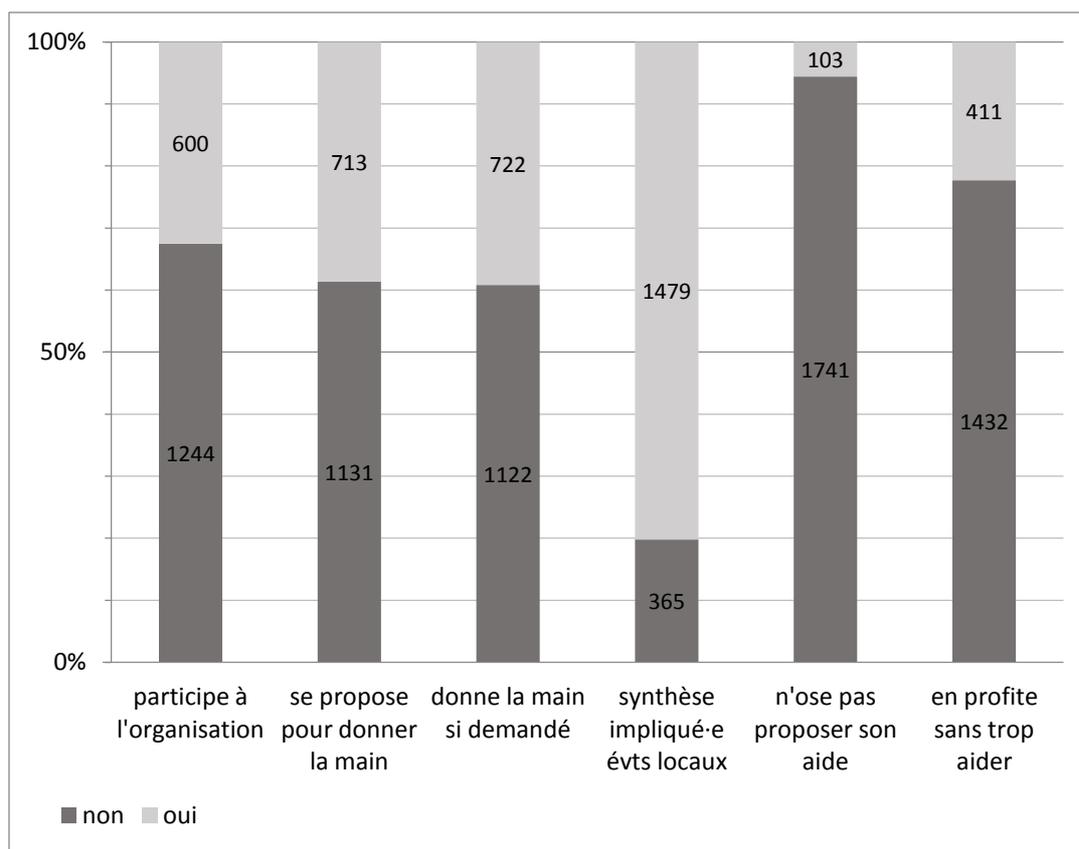


Figure 9 : Participation aux événements locaux

3.3. Implications sociales et sollicitations : le point de vue des professionnels

D'après les dires des professionnels, les jeunes n'hésitent pas à solliciter les structures pour des demandes d'activités très variées : soirées, ateliers, séjours, stages, activités ponctuelles, concerts, et formulent directement leur demande auprès des professionnels. Ils présentent une forte motivation à lever des fonds pour monter des projets plutôt axés sur la consommation, ou la satisfaction de besoins centrés sur un groupe de pairs. Pourtant, d'après les professionnels interrogés, les jeunes du territoire ne s'engagent pas facilement. Il faut les aider, les accompagner, les encadrer. Et lorsque les jeunes s'engagent, leur engagement est parfois de courte durée (peut-être en lien avec une difficulté à se projeter dans le temps, avec l'environnement dans lequel ils vivent : habitudes de zapping liées à la société de consommation, aux technologies de l'information). La notion d'engagements ponctuels peut être soulevée. Par ailleurs, leur force de proposition subit des variations dans le temps ; il faut savoir parfois les laisser tranquille.

Dans ce cas, quelles bases pour l'action auprès des jeunes « sans Cité » ? Il semble de ce fait intéressant de questionner la manière dont l'animation jeunesse peut agir pour répondre au mieux aux besoins et demandes spécifiques du public visé.

Les professionnels ont pu mentionner des conditions favorables voire nécessaires à l'engagement. Selon eux, pour s'engager, il faut disposer de temps. Il est important que les jeunes puissent s'approprier les projets / les actions (notion de cheminement du projet) et tisser une relation de confiance avec les professionnels. Toujours selon eux, il faut également des repères. C'est l'attachement à une personne qui va mobiliser. La cible d'attachement dans la structure est donc très importante. Enfin, pour s'engager, il faut que les projets, les actions présentent un intérêt auprès des jeunes. Il faut penser des engagements à la portée des jeunes. On ne peut attendre d'eux qu'ils s'engagent comme les adultes.

Par ailleurs, au sujet des attentes des professionnels, ces derniers attendent des retombées utilitaristes des projets montés pour les jeunes. Il faut que ces derniers en retirent des compétences qu'ils vont pouvoir transférer au monde professionnel, faire valoir sur leur curriculum vitae. Les attentes des jeunes sont-elles les mêmes ? Rien n'est moins sûr.

Enfin, les entretiens que nous avons menés ont montré que l'engagement des jeunes est soumis à des formes de « contrôle » des adultes et que la posture de l'encadrant s'oriente souvent vers l'obligation de résultat (mener un projet à son terme). Même si l'échec est perçu comme formateur pour les jeunes, dans les faits c'est plutôt le résultat qui est valorisé par les professionnels interrogés, qui postulent qu'aller au bout d'un projet, c'est important pour les jeunes. Les professionnels interrogés semblent avoir des difficultés à « laisser faire » les jeunes et adopter une posture d'observation bienveillante et distanciée, « tout ne peut pas reposer sur la force de propositions des jeunes » nous dira un animateur. De ce fait, un travail est-il à effectuer afin d'ôter les difficultés à « laisser faire » les jeunes ?

3.4. L'acceptation du rôle de représentant

Dans le questionnaire autoadministré, nous avons testé la projection dans le rôle de représentant par l'item suivant : « Si dans l'avenir on te désignait pour représenter les jeunes de ton territoire, accepterais-tu ? ». Cet item (réponse de 1 « sûr que non » à 5 « sûr que oui »)

ne fait pas allusion à un quelconque mode de désignation (cooptation, élection ou tirage au sort).

Nous pouvons constater (cf. figure 10) que chez les filles comme chez les garçons, et quel que soit l'âge, un peu plus d'un jeune sur 3 est indécis, et que les autres se répartissent de manière équitable entre l'acceptation et le refus. Bien que de légères différences apparaissent sur la figure entre filles et garçons, collégiens et lycéens et jeunes habitant la ville ou la campagne, aucune de ces trois variables ne donne lieu à des écarts significatifs. La filière de scolarisation a un effet sur la projection dans les fonctions de représentation. Les lycéens de la filière technologique sont moins enclins à se projeter dans cette fonction de représentation (seulement 32,6 % répondent positivement) que les lycéens de la filière générale ou professionnelle (respectivement 40,7 % et 44,4 %). Ce sont les lycéens de la filière agricole qui se projettent le mieux dans la fonction de représentation (45,1 % de réponses positives) avec tout de même 34,1 % de jeunes qui donnent une réponse négative. L'âge aussi intervient de manière significative avec une forte augmentation avec l'âge de la proportion de jeunes qui refuseraient, et une diminution de ceux qui accepteraient, la part des indécis montrant une diminution globale faible. Et lorsque le jeune a déjà été élu, que ce soit dans un conseil de jeunes, un établissement scolaire ou une association, cela facilite sa projection dans des fonctions de représentation. En effet, ceux qui ont déjà été élus accepteraient plus facilement de représenter leurs pairs, et ceci de manière très significative. Notons que l'accès à ces fonctions de représentation est plus fréquent chez les jeunes ayant un père cadre ou fonctionnaire que chez les enfants d'employés/salariés, d'indépendants ou de chômeurs. Le statut socioéconomique de la mère n'a pas d'effet sur ce point.

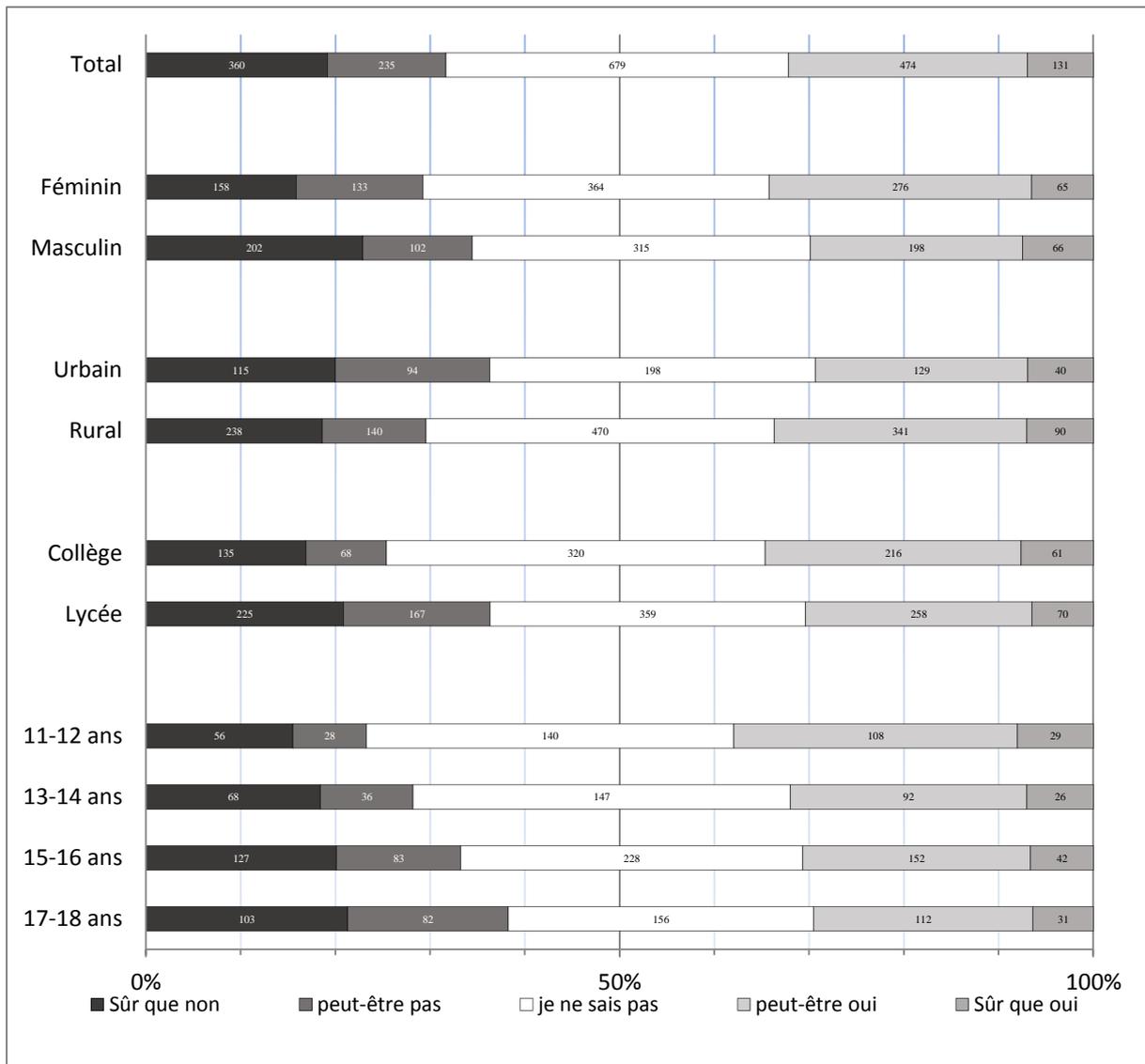


Figure 10 : Réponses à la question « Si dans l'avenir on te désignait pour représenter les jeunes de ton territoire, est-ce que tu accepterais ? »

Toutefois, il convient de mentionner que les territoires ruraux sont le plus souvent dénués de politiques dédiées à la jeunesse et les conseils de jeunes y sont rares. La jeunesse est inscrite comme une priorité politique dans neuf communes urbaines sur dix, contre seulement une commune rurale sur quatre (Even & Coly, 2017). De ce fait, quelles bases pour l'action auprès des jeunes « sans Cité » ? L'animation socioculturelle peut certes proposer des expériences de mobilité (camps, séjours, échanges européens et internationaux), mais elle peut aussi constituer un levier permettant de créer les conditions propices à cette participation citoyenne. En innovant dans les façons d'amener les jeunes à réfléchir sur leur place dans la Cité, l'animation socioculturelle est à même de créer des espaces de paroles, de représentation et d'initiatives pour les jeunes. À la condition de veiller à la mixité sociale et générationnelle, elle peut contribuer à la reconnaissance de ces citoyens et leur permettre de sortir de

l'invisibilité. En considérant les jeunes comme une ressource, et en les impliquant dans la définition de projets qui les concernent au niveau local, elle peut permettre que le milieu rural devienne un laboratoire d'innovations pour ces jeunes qui participeraient à la rénovation d'une Cité dont ils auraient eux-mêmes dessiné les contours.

À ce propos, les jeunes lotois sont souvent fiers de leur cadre de vie, comme l'illustre la figure 11, et ceci est particulièrement vrai pour les garçons, les plus jeunes, et les habitants des communes rurales.

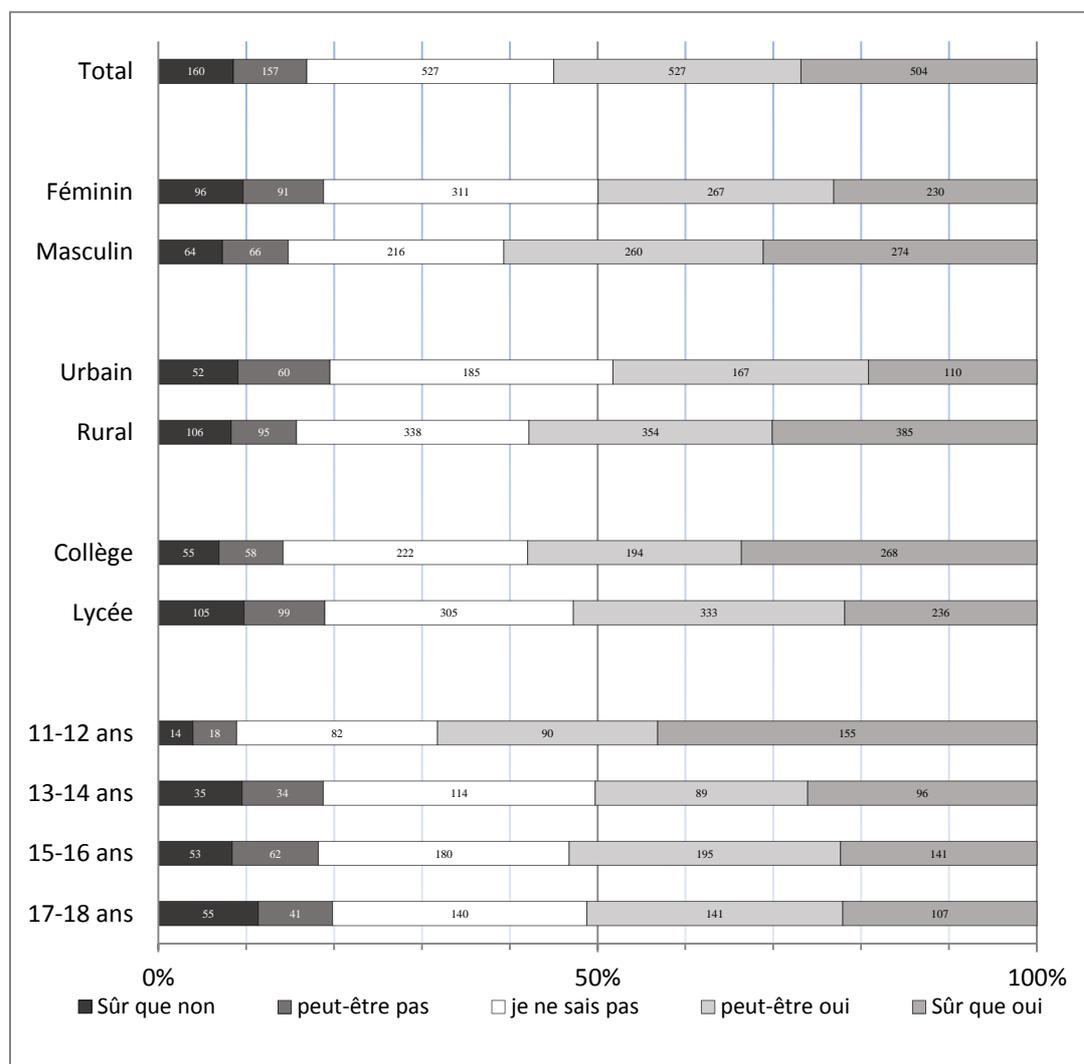


Figure 11 : Réponse à l'affirmation « Je suis fier d'être de là où je vis »

Sur la base de cette fierté, et dans la mesure où nous pouvons voir que ces jeunes sont assez disposés à devenir ambassadeur de leur territoire ou à contribuer à l'amélioration du cadre de vie, nous pourrions penser que tout est réuni pour que ces jeunes soient facilement

mobilisables dans des activités qui valoriseraient leur espace de vie. Nous pouvons questionner les cibles de ces actions de valorisation du territoire. Nous pourrions imaginer des projets axés sur la mixité sociale entre jeunes, jeunes adultes ou les aspects intergénérationnels. L'espace des possibles semble tout à fait ouvert mais restent à régler les questions de financement de ces actions en l'absence d'une politique réellement dédiée aux jeunes sur les territoires ruraux.

3.5. Les motifs de l'engagement

Si l'enquête présentée montre certaines (pré)dispositions des jeunes à la perception de la qualité de vie, à l'engagement, à la fierté d'être lotois, elle ne permet pas d'explorer les motifs de non engagement. Toutefois, la littérature permet de comprendre certains facilitateurs de l'engagement comme par exemple la catégorie sociale d'origine, et les différents capitaux qui permettent d'être plus à l'aise dans ces fonctions (confirmés dans notre enquête par la surreprésentation des enfants de cadres et de fonctionnaires parmi ceux qui ont déjà exercé des fonctions de représentation), ou les freins comme l'obsolescence des formes de représentation, peu adaptées aux aspirations des jeunes.

Nous pouvons pointer le rôle fondamental du milieu scolaire dans le développement de l'aptitude et/ou de la propension à représenter les autres. Puisque l'expérience joue un rôle important dans le fait de se projeter dans des fonctions ultérieures (plus on a été élu, plus on se projette dans des fonctions de représentation), il faudrait que la scolarité soit l'occasion pour tous d'avoir accès aux fonctions de représentation. Or nous constatons dans cette étude que c'est loin d'être le cas. La forme classique de désignation des délégués de classe (reposant souvent sur une déclaration de candidature et sur une élection) induit des inégalités susceptibles d'être en défaveur de ceux dont l'estime de soi est fragile. Les différences dans le capital lié à l'éducation (qui se voient à travers l'influence du statut socioprofessionnel des pères et avec l'augmentation de cette influence du collègue au lycée) contribuent sans doute de manière importante à susciter des vocations et/ou à les entretenir.

La désaffection pour les fonctions de représentation va croissante du collègue au lycée, et avec l'âge, tout comme croît l'utilisation de l'argument du manque de temps (pour les pratiques d'activités) qui se relie d'ailleurs à une moindre propension à représenter les autres jeunes. Même chez les jeunes, l'implication dans des fonctions de représentation est liée, entre autres, à la disponibilité. Et nous pouvons raisonnablement faire l'hypothèse que la pression

temporelle vécue par les jeunes dans le système scolaire est de nature à rendre moins disponibles ceux qui ont le moins de capital. Tout comme la qualité de l'insertion dans le milieu scolaire, dont nous savons qu'elle dépend largement de l'environnement familial, peut aussi contribuer à façonner l'expérience des fonctions de représentation.

Nous pouvons alors faire l'hypothèse que ce système participe d'une sorte de cristallisation progressive des implications et des non-implications, une spécialisation dans des rôles (déléguant vs délégué) résultant d'un cercle vertueux ou vicieux, selon que l'on considère l'intérêt de former des élites ou la nécessité de contribuer à la lutte contre les inégalités.

De manière plutôt inattendue, la situation familiale joue également un autre rôle, puisque les jeunes qui vivent avec leur père seul ou avec leur mère seule sont plus nombreux à avoir été élus plusieurs fois. Il est à noter également que les jeunes qui ne sont pas « comblés » par leurs pratiques (ou par leur non pratique) sont plus enclins à représenter les autres. Il faut certes lire ce résultat avec précaution puisque la non implication peut également être déterminée par la non-connaissance des activités et des modalités d'engagement possibles, ou à des formes d'autocensure sur les désirs. Mais il semblerait qu'il y a donc un effet de l'insatisfaction (familiale et sociale) dans la possibilité de déclencher une implication dans la représentation.

Quid de ces jeunes qui ne souhaitent pas porter la voix des autres, ne pratiquent rien, et ne désirent rien ? Les analyses sur les modes de sociabilité ne montrent pas de différence entre eux et les autres, et ils trouvent leur territoire plutôt agréable, donc ce n'est pas un désinvestissement de celui-ci qui entraîne leur absence d'implication. Trouverait-on chez ces jeunes une implication supplémentaire dans leurs études, sachant que parmi eux il y a une surreprésentation des filières professionnelle et agricole ? A-t-on affaire à des jeunes qui sont comblés par le fait que leur scolarité rejoigne leurs intérêts, et que cela leur suffit sur le plan des loisirs et de la sociabilité ? Cette interprétation, cohérente avec l'hypothèse avancée plus haut selon laquelle c'est l'insatisfaction qui génère l'envie de représenter les autres, n'écarte bien sûr toujours pas l'hypothèse d'une autocensure des désirs et des perspectives qui serait liée aux origines sociales de ces jeunes.

Conclusion

Les enquêtes sur les jeunes de moins de 18 ans sont rares, plus encore celles qui portent sur les jeunes qui vivent dans des espaces faiblement peuplés. Nos résultats de recherche, reposant sur des données déclaratives venant des jeunes – et qui de ce fait appellent à une certaine prudence – montrent qu’il existe des contradictions entre le contexte territorial, qui pourrait freiner le champ des possibles en matière d’animation socioculturelle dédiée aux jeunes de moins de 19 ans, et les aspirations de ces mêmes jeunes susceptibles de générer des projets qui s’appuient sur de réels désirs d’engagement.

Les professionnels, dans leurs discours, décrivent une jeunesse engagée mais qu’il faut néanmoins accompagner et motiver dans la réalisation de projets. L’autonomie et la détermination des moins de 18 ans ferait parfois défaut et les professionnels insistent sur la nécessité d’un accompagnement pour conserver leur investissement dans un projet. On note pourtant, chez les professionnels interrogés, une connaissance parcellaire des dispositifs et des politiques jeunesse déployées sur le territoire. Quelques dispositifs sont néanmoins mobilisés, en particulier par les professionnels en position de coordination, comme « Sac’ados » (Caisse d’Allocation Familiale), « Défi jeunes » (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Personnes), ou encore les associations de jeunes, les programmes européens, les bourses du Conseil Départemental, etc. Lorsqu’on demande aux professionnels ce qui est mis en place sur le territoire en direction des jeunes, leurs réponses s’orientent vers une description de l’ensemble de l’offre ou sur la disponibilité de locaux et d’équipements.

On peut se demander comment ces résultats obtenus auprès des jeunes peuvent servir ces professionnels. Et pour cela, comme le préconisait le père de la dynamique de groupe Kurt Lewin, rien ne vaut un modèle théorique.

Le modèle MMCTP (Dansac et al., 2019; Dansac & Vachée, 2019), décrivant les fonctions professionnelles de l’intervention sociale, socioculturelle et socioéducative, peut permettre de réfléchir sur les fonctions qui sont importantes pour les animateurs jeunesse en milieu rural. Il peut aussi leur fournir un outil d’analyse de leurs pratiques. Basé sur les pratiques déclarées des professionnels, il est à même d’indiquer les axes à privilégier en fonction des problématiques des publics et des territoires. Inspiré du modèle des fonctions de l’animation de Jean-Claude Gillet (1995) et complétant celui-ci, ce modèle reprend les trois fonctions de

Gillet : élucidation liée au pôle de la Militance, facilitation liée au pôle de la Médiation, et production liée au pôle de la Technique. À celles-ci, il ajoute la fonction transmission liée à un pôle de la Pédagogie, et la fonction d'accompagnement liée au pôle Clinique. Les cinq pôles, Militance, Médiation, Clinique, Technique, Pédagogie (dont la succession compose l'acronyme) travaillent dans des objectifs différents, respectivement 'convaincre', 'relier', 'réparer', 'opérationnaliser' et 'former', avec pour chacun trois modes de rapport au public, le « faire pour », le « faire avec » et le « faire faire ». Les cinq fonctions constituent dans cette modélisation les composantes essentielles de l'intervention, qui se combinent dans l'action, les différents pôles pouvant être mobilisés de manière combinée dans la pratique, à la façon dont les couleurs primaires permettent la création d'une infinité de couleurs (Dansac et al., 2019). Cette modélisation constitue un outil de réflexion sur la formation des animateurs (Dansac & Vachée, 2018) ainsi qu'un outil de réflexion sur leurs pratiques (Dansac et al., 2019; Lacombe et al., 2017). Nous l'utilisons ci-après pour éclairer les axes à privilégier en fonctions des problématiques des publics et des territoires.

Nous trouvons peu de références, dans le discours des professionnels interrogés dans le Lot, à la résolution de problèmes individuels chez les jeunes, résultats qui diffèrent des résultats obtenus en milieu urbain (Virgos et al., 2016). Ainsi le pôle clinique du modèle est peu investi dans le cas de notre corpus de professionnels, qui semblent davantage mobilisés autour des pôles pédagogique, médiation et militant. Le pôle technique peut lui aussi réellement permettre la mise en place d'outils d'innovation dans les pratiques d'engagement, de représentation des jeunes et de valorisation du territoire. Des rencontres participatives ou autres techniques d'animation novatrices pourraient être envisagées qui mobiliseraient à la fois le savoir-faire technique des professionnels, mais aussi leur capacité à faire se rencontrer les différents acteurs du territoire (pôle médiation). Cette mobilisation des compétences de médiation nous paraît d'ailleurs essentielle pour lutter contre les problématiques d'isolement des jeunes ruraux, dans une visée de dynamisation collective des territoires. Le pôle pédagogique, quant à lui, peut ouvrir sur des possibles, notamment en favorisant la mobilité. Mobilité d'autant plus nécessaire que selon les professionnels, le territoire de vie des jeunes ruraux se restreint à la commune, au village, et n'inclut pas forcément le lieu de scolarisation. Mais l'attachement à ce territoire restreint et aux traditions locales, le rapport affectif à leur lieu de vie incite ces jeunes ruraux à avoir envie de le faire découvrir aux autres. Cela pourrait donner lieu à la mise en place d'activités comme celles proposées par les greeters (cf. <https://internationalgreeter.org/fr>) dans lesquelles, l'animateur serait dans le « faire faire »

aussi bien au niveau du pôle de la médiation que du pôle pédagogique, tout en leur permettant de valoriser leur identité rurale (fonction d'élucidation lié au pôle de la militance).

Il est à noter que beaucoup de jeunes apprécient d'avoir des activités nouvelles, et peut-être que la sensibilité croissante des jeunes aux questions climatiques peut permettre aussi de les impliquer dans des activités en lien avec l'environnement. Cela peut encore rejoindre la fonction d'élucidation du pôle de la militance (Gillet, 1995). En ce qui concerne le pôle militant, faire travailler sur la place dans la cité, avec non seulement une action envers les jeunes, mais aussi envers les responsables politiques peut être une piste féconde pour lutter contre l'invisibilité sociale des jeunes ruraux ; invisibilité qui ne leur permet pas de s'inscrire dans une citoyenneté active et de participer à la gouvernance des affaires publiques. Enfin, le pôle technique peut permettre la mobilisation de dispositifs qui sont à même d'améliorer la mobilité des jeunes mais aussi l'invention d'activités d'animation qui soient de réels outils permettant au monde rural de ne plus être pensé comme un lieu figé par rapport à la ville qui se présenterait comme un espace du changement.

Reste que nos résultats montrent aussi que, pour une grande proportion, les jeunes n'ont pas d'appétence à participer à ce type d'actions collectives. Sans doute parce qu'à l'adolescence, comme le pointe Zaffran (2011) les jeunes développent une relative aversion pour les activités encadrées, qui est liée à leur besoin de se dessiner un « temps-à-soi ». Les animateurs, particulièrement en milieu rural doivent donc travailler sans cloisonnement d'âge, afin de commencer à être repérés par les enfants pour mieux les capter dans le futur. Malheureusement, cela demande de s'inscrire dans la durée, ce qui n'est pas facile dans le paysage des emplois de l'animation.

Bibliographie du chapitre

Amsellem-Mainguy, Y. (2019). Les filles du coin. Enquête sur les femmes en milieu rural.

Sociabilités dans l'espace local rural populaire.

- Brutel, C., & Levy, D. (2012). Le nouveau zonage en bassins de vie de 2012—Trois quarts des bassins de vie sont ruraux. INSEE Première, 1425, 4.
- Coquard, B. (2015). Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature. (p. 46) [Rapport d'études]. INJEP.
- Dansac, C., & Vachée, C. (2018, janvier 29). Une fonction récréative dans l'animation socioculturelle ? Réflexions à partir d'un modèle théorique et de données empiriques portant sur l'animation jeunesse [Communication orale]. « Jeu et enjeux pour l'animation socioculturelle », Bordeaux, France.
- Dansac, C., & Vachée, C. (2019). Qu'est-ce qui fait vibrer les professionnels de l'intervention sociale ? In F. Hille & V. Bordes (Éds.), Professionnalisation des acteurs de l'intervention sociale. Recherches, innovation, institution (p. 49- 55). Cépaduès.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02299194v1>
- Dansac, C., Vachée, C., & Ruel, S. (2019, novembre). Le modèle MMCTP en animation : Du questionnement théorique à l'analyse des pratiques, applications et perspectives [Communication orale]. 9ème Colloque du Réseau International de l'Animation, Lausanne, Suisse.
- Dardel, E. (1952). L'homme et la terre (PUF).
- David, O. (2010). Le temps libre des enfants et des jeunes à l'épreuve des contextes territoriaux : Les pratiques sociales, l'offre de services, les politiques locales [Habilitation à diriger des recherches, Université Rennes 2 ; Université Européenne de Bretagne]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00574271>
- David, O. (2014). Le temps libre des jeunes ruraux : Des pratiques contraintes par l'offre de services et d'activités de loisirs. Territoire en mouvement, 22, 82- 97.
<https://doi.org/10.4000/tem.2423>

- Escaffre, F., Gambino, M., & Rougé, L. (2007). Les jeunes dans les espaces de faible densité : D'une expérience de l'autonomie au risque de la « captivité. Sociétés et jeunesse en difficulté, 4. <http://journals.openedition.org/sejed/1383>
- Even, D., & Coly, B. (2017). Place des jeunes dans les territoires ruraux (N° 2). Les avis du Conseil économique, social et environnemental.
- Gambino, M. (2008). Vivre dans les espaces ruraux de faible densité de population : Pratiques et représentations des jeunes dans le Périgord vert (France) et le rural Galway (Irlande) [Thèse de doctorat en géographie]. Toulouse 2.
- Gillet, J.-C. (1995). Animation et animateurs : Le sens de l'action. L'Harmattan.
- Grelet, Y., & Vivent, C. (2011). La course d'orientation des jeunes ruraux. Bref du CEREQ, 292, 4.
- Honneth, A. (2004). Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la « reconnaissance ». Revue du MAUSS, 23(1), 137- 151. <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0137>
- Ion, J. (Éd.). (2001). L'engagement au pluriel. Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- Ion, J. (2003). Le temps de l'engagement pluriel. Sciences humaines, 39, 58- 63.
- Lacombe, N., Vachée, C., & Dansac, C. (2017). Enjeux du bénévolat pour l'animation professionnelle : Quelques pistes de réflexion tirées d'un projet en EHPAD. In F. Zerillo (Éd.), Le vieillissement de la population, quels enjeux pour l'animation socioculturelle ? (p. 187- 210). Carrières Sociales Editions.
- Le Berre, M. (1995). Territoires. In A. Bailly, R. Ferras, & D. Pumain, Encyclopédie de géographie (Economica).
- Loncle, P. (2013). Jeunes et politiques publiques : Des décalages croissants. Agora débats/jeunesse, 64(2), 7. <https://doi.org/10.3917/agora.064.0007>
- Maruéjols, E., & Raibaud, Y. (2012). Filles/garçons : L'offre de loisirs. Ville école intégration, n° 167, 86- 91.

- Muxel, A. (2010). *Avoir 20 ans en politique : Les enfants du désenchantement* (Le Seuil).
- Muxel, A. (2018). *Politiquement jeune* (Editions de l'Aube).
- Pagès, A., Vachée, C., Dansac, C., & Lorédo, J.-P. (2013). *L'intervention sociale en milieu rural : Le point de vue des personnels*. C3S, Université de Franche Comté / LRPMip, IUT de Figeac / Caisse Nationale des Allocation Familiales.
- Renahy, N. (2010). *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. La Découverte.
- Tallon, H., Lignéres, I., Bureau, M.-C., & Le Dantec, E. (2015). *L'invisibilité sociale : Publics et mécanismes, les pauvres en milieu rural et notamment les jeunes ruraux et néo-ruraux*. Ariac, coopérative d'entrepreneurs, ONPES.
- Tesson, F. (2011). *Quand le numéro de département devient une marque vestimentaire : Un allié inattendu et involontaire dans la résilience de l'institution départementale*. *Annales de géographie*, 682, 673- 682.
- Vachée, C., Dansac, C., & Ruel, S. (2017). *Les jeunes ruraux, des " jeunes sans Cité " ? Une étude quantitative des implications citoyennes des jeunes Lotois*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01633995>
- Vachée, C., Dansac, C., Ruel, S., & Lorédo, J.-P. (2016). *Jeunesses, Attachements aux Territoires Ruraux, Implications et Mobilités—Une étude sur les jeunes lotois de 11 à 19 ans*. Équipe Organisation Non Orientées vers le Profit et Gouvernance (ONOP-G) Groupe Local de Recherche du Nord Midi-Pyrénées (LRPMip) / IUT Toulouse 2 Figeac; <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01560463>.
<https://doi.org/10.13140/RG.2.2.35535.38563>
- Virgos, J., Dansac, C., & Cécile Vachée. (2016, mai). *Animateurs jeunesse : Identités professionnelles en conflit, entre valeurs de l'éducation populaire et impératifs économiques*. Journées Internationales de Sociologie du Travail, Athènes.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01520270>

Zaffran, J. (2011). Le « problème » de l'adolescence : Le loisir contre le temps libre.

SociologieS, Théories et recherches. <http://sociologies.revues.org/3446>